Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 035-243500550-20261022-CC_2026_180-DE

MONTFORT COMMUNAUTÉ
Siège : 4 place du Tribunal
CS 30 150 – 35162 MONTFORT S/ MEU
Tél. : 02.99.09.88.10
Arrêté Préfectoral du 14.12.1992

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 22 OCTOBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le 22 octobre, le Conseil de Communauté, dûment convoqué par courrier dématérialisé du 16 octobre, s'est réuni en session ordinaire à MONTFORT-SUR-MEU, sous la présidence de Christophe MARTINS, Président.

Etaient présents : Raymond BLOUET, Chrystel CAULET, Régine LEFEUVRE Jean RONSIN, Joseph THEBAULT, Annie CHEVALIER, Nadège COULON-TRARI, Stéphane GARDETTE, Paul MEURICE, Michel BARBE, Christophe MARTINS, Sylvie PINAULT, Fabienne BONDON, Maëlle CROSSE, Fabrice DALINO, Delphine DAVID, Frédéric DESSAUGE, Renan PARTHENAY, Valérie PETITHOMME, Thierry TILLARD, Séverine BETHUEL, Yannick FOUVILLE, Anne-Sophie PATRU, Philippe RAMIREZ, Jean-Claude DENIS, Jean-Yves CLOUET, Bruno DUTEIL.

Excusés avec pouvoir : Chrystèle BERTRAND à Michel BARBE, Yannick BRE à Christophe MARTINS, Candide RICHOUX à Frédéric DESSAUGE, Brigitte BERREE à Jean-Yves CLOUET

Absente : Delphine MONTREUIL

La séance est ouverte à 20h00.
Chrystel CAULET est élue secrétaire de séance.

Nombres de conseillers : 32
En exercice : 32
Présents : 27
Pouvoirs : 4
Votants : 31
Quorum : 17

Séance levée à : 22h15

AGRICULTURE – SIGNATURE D'UN BAIL COMMERCIAL AVEC L'INTER-CUMA AGRIBOCAGE ET LE GIE DES BELUETTES

N° Délibération CC/2026/180

EXPOSE DES MOTIFS

Montfort Communauté est propriétaire d'un bâtiment artisanal construit au 1 allée des charmilles dans la ZAE de La Corderie à IFFENDIC, sur la parcelle 35133 WK 106.

Cet ensemble immobilier est divisé en deux parties :

- Une plateforme de stockage de 448 m² pour le bois issu de l'entretien des haies de bocage.
- Un local composé d'un vestiaire, d'une salle de réunions et d'un local technique d'une surface totale de 80m2.

Il est présenté au Conseil un projet de bail commercial de type 3-6-9, qui précise les modalités de la mise en location par Montfort Communauté :

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 035-243500550-20261022-CC_2026_180-DE

MONTFORT COMMUNAUTÉ
Siège : 4 place du Tribunal
CS 30 150 – 35162 MONTFORT S/ MEU
Tél. : 02.99.09.88.10
Arrêté Préfectoral du 14.12.1992

- De la plateforme de stockage d'une surface de 448m² au groupement d'intérêt économique (GIE) « Les Beluettes », domicilié à Iffendic, lequel stocke des plaquettes de bois en vue de leur commercialisation
- Du local de 80m² à l'inter-CUMA Agribocage, domiciliée à Iffendic.

Le bail est consenti pour une durée de 9 années à compter du 01/11/2026. Il prendra fin le 31/12/2035, sous réserve des dispositions légales relatives au renouvellement et à la résiliation des baux commerciaux.

Il prévoit un montant annuel de loyer de :
- 2 200€ pour l'ensemble de 448m² loué au GIE « les Béluettes ».
- 2 880€ pour l'ensemble de 80m² loué à l'inter-CUMA Agribocage.

VISAS ET CONSIDERANTS
Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu les statuts de Montfort Communauté,
Vu le budget 2026 de Montfort Communauté,
Vu l'article L145-5 du Code du commerce,
Vu le projet de bail,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- approuve le projet de bail présenté pour le bâtiment artisanal communautaire situé dans la ZAE de La Corderie à IFFENDIC.

- autorise le Président à signer ce bail pour une durée de 9 ans.

Certifié exécutoire par le Président,
Signé : Le Président, Christophe MARTINS

LE PRÉSIDENT,
Christophe MARTINS

La secrétaire de séance,

MONTFORT COMMUNAUTÉ
ILLE-ET-VILAINE